

L'OBJECTIF DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE EST DE :

- Répondre aux besoins des familles en accueillant les enfants
- Développer des loisirs éducatifs en proposant des activités adaptées, encadrées par un personnel qualifié
- Participer à l'éveil culturel et environnemental des enfants.

HORAIRES DU PÉRISCOLAIRE :

L'accueil périscolaire fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi

7h30 à 8h20 : accueil du matin

12h00 à 13h30 : repas puis activités et temps calme

16h00 à 16h30 : prise en charge des enfants dans l'enceinte de l'école puis goûter

16h30 à 17h30 : activités

17h30 à 18h30 : activités et temps calme

HORAIRES DU MERCREDI :

7h30 à 9h00 : accueil et petit déjeuner

9h00 à 12h00 : activités éducatives et de loisirs

12h00 à 14h00 : repas, temps calme et sieste

13h50 à 14h00 : accueil échelonné pour les enfants venant uniquement l'après-midi

14h00 à 17h00 : activités éducatives et de loisirs et goûter (fourni)

17h00 à 18h00 : départ échelonné des enfants (selon les besoins des familles)

La Commune est signataire d'un contrat territoire global, avec la CAF.

Accueil de loisirs vacances 2022/2023 :

VACANCES D'AUTOMNE : DU 24 OCTOBRE 2022 AU 4 NOVEMBRE 2022

VACANCES D'HIVER : DU 13 FEVRIER 2023 AU 24 FEVRIER 2023

VACANCES DE PRINTEMPS : DU 17 AVRIL 2023 AU 28 AVRIL 2023

VACANCES D'ETE : DU 10 JUILLET 2023 AU 25 AOUT 2023



Horaires : de 07h30 à 18h00 (accueil jusqu'à 9h00, départ échelonné à partir de 17h00)



**Les inscriptions pour l'année 2022/2023 se font uniquement sur le site internet :
<https://marange-silvange.leportailfamille.fr>**



Fernand COSTA
Responsable Éducation Jeunesse
Tél.: 07.76.72.65.10
fcosta@mairie-marange-silvange.fr





Reprise des classes 2022



La Commune de Marange-Silvange communique sur la rentrée

- Mairie : 12, rue de l'Abani
- 57535 Marange-Silvange
- Tél. 03 87 34 61 70
- servicepopulation@mairie-marange-silvange.fr

@ www.ville-marange-silvange.fr

 ville de marange-silvange



RENTRÉE SCOLAIRE DANS LES ECOLES MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

Mercredi 31 août 2022 : prérentrée des enseignants

Jedi 1 septembre 2022 : rentrée des élèves

Nouveaux horaires : *Matin 8h30 à 12h00 - accueil à partir de 8h20*

Après-midi 13h30 à 16h00- accueil à partir de 13h20



Sur le plan plus pratique et financier sachez que la commune alloue chaque année :

60 € par élève (élémentaire et maternelle) pour la gratuité scolaire, le matériel collectif et l'achat des livres de classe.

A la rentrée les seuls achats d'ordre scolaire à la charge des parents restent le cartable, la trousse et le stylo à encre considérés comme objets plus personnels.

Ecole	Félix Midy Elémentaire	Félix Midy Maternelle	La Rousse Élémentaire	La Rousse Maternelle
Directeur (trice)	Mme RAFALIMANANA Martine	Mme DA SILVA Méline	M. LOSTETTER Gilles	Mme CLAIRE HILT Christine
N° de téléphone	03 87 80 32 03	03 87 80 41 93	03 87 80 41 64	03 87 80 28 17
Adresse	Rue des Pionniers	Rue des Pionniers	2 rue Auguste Migette	Rue de la Rousse

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



PEEP (Parents d'Élèves de l'Enseignement Public)

Présidente : **Mme BOULNOIS Valérie**

Tél : 06 70 18 91 12

E-mail :

peeplarousseemat@gmail.com

peeplarousseelem@gmail.com

peeplesgandinettes@gmail.com



AAPEL

(Association Autonome de Parents d'Élèves)

Présidente : **Mme RICCO Stéphanie**

Tél : 06 16 32 23 99

E-mail : aapelms@gmail.com

Collège "Les Gaudinettes" Horaires de rentrée au collège :

Les élèves de 6ème feront leur rentrée

le jeudi 1^{er} septembre 2022 de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 (*pas de cours le 02/09*)

Les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} feront leur rentrée

le vendredi 2 septembre 2022 de 8h30 à 11h30 et de 13h00 à 16h00



La Principale - Madame ATHIMNI SABAH - tél : 03 87 20 14 01

CES INFORMATIONS SERONT VALABLES SAUF CONTRE-ORDRE SANITAIRE

FLASH INFOS Spécial rentrée

Transports scolaires

Pour l'année 2022/2023,



LA VENTE DE CARTE SCOLAIRE SE FAIT EN MAIRIE DU 23 AOÛT AU 2 SEPTEMBRE 2022

**LES LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS DE 14H00 À 17H00.
LES MARDIS ET JEUDIS DE 9H00 À 12H00.**

**POUR LA BONNE GESTION DU SERVICE, IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER
LA PÉRIODE DE VENTE DES CARTES DE BUS**

**Obligation de se munir d'une photo récente de l'enfant
afin de pouvoir établir le titre de transport qui sera plastifié.**

**BÉNÉFICIEZ D'1 MOIS DE TRAJETS GRATUITS
EN SOUSCRIVANT UN ABONNEMENT À L'ANNÉE**

Quelques informations complémentaires :


- Un enfant qui n'est pas en possession de la carte de bus n'a strictement pas accès aux transports;
- La carte de bus donne accès à toutes les lignes transportant des scolaires sur le territoire de la commune;
- Les paiements se font par chèque à l'ordre du Trésor Public ou en espèces;
- Les parents doivent sensibiliser leurs enfants sur le comportement adéquat à adopter pendant les trajets;
- L'exclusion du service des transports est possible pour tout élève dont le comportement est incorrect;
- Les lignes de transport scolaire de Marange-Silvange sont uniquement accessibles aux enfants domiciliés sur la commune.

Carte de transport Ville de Marange-Silvange

Nom :

Prénom :

Adresse :

Validité :  transdev GRAND EST
Année 2022 - 2023

